



Suite à creation d une entreprise, changement de gerant

Par **RE1966**, le **05/03/2008** à **15:17**

j'ai cree une EURL au capital de 10000€ dont je suis la gérante (c'est une societe de transport/messagerie) il est nécessaire que la gérante possède la capacité de transport pour les -3T5.

Cette société est née le 11/09/07.

Mon compagnon est salarié, n'est toujours pas divorcé, et est fiché aux banques.

Je souhaiterais le passer gerant de la société, comment faire ?

En sachant qu'il n'a pas la capacité; est-elle obligatoire meme lorsque l'entreprise a débuté ?

Comment se passerait la reprise ?

Merci à vous ...